

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 16

Artikel: On petit Thomas
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le mari, — cet ami qui doit vous recevoir sans façon, — vous offre un apéritif et met sous vos yeux quelques bibelots, quelque album photographique, pour vous distraire un peu en attendant que le souper soit servi. Puis il ne tarde pas à vous échapper pour descendre au cellier choisir lui-même ses meilleurs vins, ou s'informer à la cuisine si tout est en règle, si tout sera cuit à point, si le plat de résistance fera bon effet.

Et renseigné sur tout, il vous rejoint au salon, comme quelqu'un qui vient de quitter le travail pour prendre son repas, sans se demander ce qu'il y aura sur la table. C'est bien naturel du reste, puisqu'il est convenu qu'il vous recevra sans façon, avec le menu de tous les jours,... avec du « réchauffé » peut-être.

Quoique bien jouée, cette petite comédie ne donne point le change à l'invité. Aussi, quand son tour viendra, il agira de même ; que dis-je ? il fera mieux encore ; car depuis deux jours il se demande si sa cave est assez bien garnie, si les vins sont assez variés et s'il ne pourrait pas vous offrir quelque vieille bouteille à sensation, quelque chose qui surpassé en âge, en finesse, en fumet, tout ce que vous lui avez offert l'autre soir.

Pendant ce temps, madame est allée chez le marchand de volailles et chez son boucher se pourvoir de quelques pièces de premier choix, qui forceront nécessairement l'invité à s'écrier : « Diable ! je ne pourrais pas vous recevoir ainsi chez-moi !... Mais c'est parfait, distingué, délicieux !

Alors monsieur et madame seront contents !

Et voilà comment on arrange aujourd'hui les choses entre amis ; — ou plutôt voilà comment on les gâte.

Ah ! notre ami T., de Vevey, savait tout cela quand il nous disait qu'il regrettait le bon vieux temps, ce temps où l'on s'invitait très fréquemment parce qu'on pouvait le faire sans dérangement, n'ayant pour principal but que le plaisir d'être réunis.

Aujourd'hui, on se voit moins, on se fréquente moins, on s'invite moins parce que... disons le mot : ça couté trop cher !

Brisons donc avec cette manière de faire ; les bonnes et agréables relations, les relations suivies y gagneront,... et la bourse aussi.

L. M.

On petit Thomas.

Dè tot teimps lâi a z'u dâi Thomas que ne volliont crairè què cein que vayont, qu'on arâi bio lâo sacremaintâ qu'on dit la pura vretâ, cein ne sai dè rein. Y'en a mémameint que ne sè conteintont pas pi dè vairè, faut onco que totséyont, et clliâosique sont lè plie Thomas dè ti, kâ sont tot coumeint lo tot vretablio.

La trouïe à Dzozon avâi met bas onzè petits caienets, et on part dè dzo ein après, tracivont pè lè z'éboitons et dzingâvont què dâi sorciers. On dzo qu'on avâi portâ à medzi à la mère, clliâo petits bétions qu'aviont dza lo goût dè triclliâ et dè voiffâ, gadrouillivont et remâofâvont per dedein l'audzo. Lo bouébo à Dzozon, que lè va vairè, sè met à lè

comptâ ein lâo poseint la man su lo dou à mésoura que lè comptâvè.

— Eh bin ! lâi fâ son pére, diéro ein as-tou comptâ dè clliâo petits portsets ?

— Dix, repond lo bouébo.

— Coumeint dix ! te t'es trompâ, dussé ein avâi onzè.

— C'est que, repond lo bouébo, lo onziémo corressâi pè lo fond dâi z'éboitons et n'é pas pu lo comptâ.

On clliou rivâ. — François, desâi on menistrè à n'on soulon que ne fifâvè que dâo mame, clliâ bouriâ dè gottè est ton pe grand ennemi, fâ atteinchon !

— Portant, monsu lo menistrè, repond lo soiffeu, vo z'é oïu derè à vo-mémo que faillâi amâ sè z'en-nemi ?

— L'est veré, se fe lo menistrè, mà n'è jamé de que lè faillâi avalâ.

LE REBOUTEUR DE SA MAJESTÉ

II

Les médecins promenèrent leurs regards sur le cou du roi ; le premier posa très délicatement son doigt sur la peau du monarque, ce qui, malgré la précaution, arracha au patient un aïe ! douloureux.

— *Nervi contensi sunt*, ajouta le disciple d'Esculape en regardant ses confrères.

— *Lenimenta, lenimenta*, répétèrent les autres, en se rongorgeant avec fatuité.

— Laissez donc là votre latin d'antichambre, repartit le roi, et parlez en français : si j'ai les nerfs du cou tendus, ordonnez des émollients et laissez-moi reposer ; le repos est le meilleur des remèdes ; bonsoir, messieurs.

Marie de Médicis elle-même, sur l'invitation de Henri, rentra dans ses appartements ; les chambellans furent seuls chargés de veiller le roi de France ; malgré sa fatigue de la journée et ses souffrances du moment, dix minutes plus tard Henri IV paraissait dormir.

Ce matin-là, ainsi que nous venons de le voir, une grande partie de chasse avait eu lieu dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

Le duc de Bouillon, Villeroy, Brulard de Puiseux comte de Berny, Montbazon, Lavardin, La Force, de Luynes, le duc d'Epernon et plusieurs autres gentilshommes avaient été invités à accompagner Sa Majesté.

Jusqu'à deux heures de l'après-midi, tout s'était passé le plus agréablement du monde. Après une longue batte en forêt, Henri IV et ses invités étaient rentrés, vers midi, au château, à peine achevé, où un copieux déjeuner les attendait. Un heure après, la chasse avait regagné le plus épais du bois, se livrant avec ardeur à ses exploits cynégétiques, lorsque le roi avait fait la chute que nous savons.

Cet accident, sans gravité apparente, arrivait bien mal à propos ; depuis longtemps, déjà, la cour se promettait de célébrer magnifiquement la Toussaint, et voilà qu'à la veille de cette grande fête, le roi prenait le lit. Quinze jours restaient, il est vrai, pour atteindre la date chrétienne, mais Henri de Navarre serait-il rétabli ; nul ne le savait.

Ce jour de la Toussaint, de l'an 1608, ne devait pas seulement être une fête religieuse, mais encore une journée mémorable au point de vue politique. L'ambassadeur des Pays-Bas, avec lequel on avait ébauché, ces derniers mois, un traité de commerce, devait y apposer sa signature dans la matinée ; après le dîner, une